Contact presse
Benoît Renart
RP carrées
03 28 52 00 57
benoit.renart@rp-carrees.com

le 9 février 2012

CINQUIEMES RENCONTRES DU COMITE OPERA
« MEDECINES DOUCES, CURES THERMALES ET THALASSOTHERAPIE, DES OUTILS DE PREVENTION POUR LES COMPLEMENTAIRES SANTE »

Créé par la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM), le Comité Opéra rassemble deux fois par an les acteurs de la mutualité, de la santé et de l'assurance autour de l'actualité en matière de protection sociale et de santé.
Organisées le jeudi 1er mars 2012, de 9h à 12h, à la Maison de la Chimie (28, rue Saint Dominique – Paris 7ème), les cinquièmes Rencontres du Comité Opéra porteront sur les médecines douces, les cures thermales et la thalassothérapie, des outils de prévention pour les complémentaires santé.

Claude Le Pen, Professeur à l'Université Paris Dauphine et Président du collège des économistes de la santé, animera la réflexion, en présence de nombreux spécialistes. Au programme des échanges : "qu'entend-on par médecine préventive ?, "qui sont les acteurs de la prévention et quels sont leurs rôles ?", "la prévention, médecine de demain ?".

De nombreux facteurs sociaux, économiques et technologiques laissent à penser que la médecine de demain sera préventive. Les médecines douces, les cures thermales et la thalassothérapie, en tant que médecines préventives, représentent des alternatives thérapeutiques capables de répondre aux nouveaux enjeux de santé publique.

La prévention est multiple.
Médicale, comme en témoignent les campagnes de vaccinations contre les risques infectieux notamment dans les populations fragiles, le dépistage précoce des pathologies graves et le traitement des facteurs de risque identifiés.
Environnementale avec l'amélioration des cadres de vie et de travail.
Comportementale comme en attestent la lutte contre le tabagisme, la promotion de l'exercice physique et l'amélioration de l'alimentation.

Mais la transition vers une médecine préventive ne peut s'engager sans informations claires. Elle doit s'accompagner d'un dialogue entre les patients, les professionnels de la santé et les financeurs. Les assureurs complémentaires et tout particulièrement les assureurs mutualistes ont un rôle à jouer, en tant qu'agents de santé publique et prestataires de services, notamment en matière d'éducation thérapeutique. Leur proximité avec les adhérents et l'absence d'objectifs financiers leur donnent toute la légitimité nécessaire pour engager des moyens d'actions.

Ces cinquièmes Rencontres du Comité Opéra permettront d'échanger et de confronter des idées autour de la santé publique de demain, dont la prévention sera l'un des grands enjeux.

Cinquièmes rencontres du Comité Opéra, le 1er mars 2012, en présence de nombreux experts
Ce nouveau rendez-vous se tiendra de 9 h à 12 h à la Maison de la Chimie (28, rue Saint Dominique, Paris 7ème).
Il sera suivi d'un cocktail déjeunatoire.

Contact presse
Benoît Renart
RP carrées
03 28 52 00 57
benoit.renart@rp-carrees.com

Les débats seront animés par Claude Le Pen, entouré de :

- M. Jean-Paul Balatre, Directeur Général de la MFIF
- M. Claude-Eugène Bouvier, Délégué Général du Conseil National des Exploitants Thermaux
- Dr Christian Caldagues, Président de la Fédération Française d'Ostéopathie
- Dr Christine Corne, Président de la Fédération Thermale et Climatique Française
- M. Thierry Dubois, Président du Conseil National des Exploitants Thermaux
- M. Jean-Pierre Dufau, Député des Landes, Co-Président du Groupe d'Etudes sur le Climatisme et le Thermalisme.
- M. François Poletti, Associé de Deloitte Conseil

Renseignements et inscriptions : www.comite-opera.org

A propos de la FNIM
Créée en 1989, la FNIM a pour vocation de fédérer les mutuelles indépendantes, de défendre leurs intérêts et de garantir le pluralisme du secteur et la liberté de choix des assurés sociaux en matière de complémentaire santé. Elle permet aux mutuelles à taille humaine de se rassembler, d'échanger et de nouer des partenariats tout en préservant leur personnalité et leur indépendance, pour une cotisation très étudiée qui offre en contrepartie des prestations de qualité.

La FNIM en bref :
Plus d'1,5 million de personnes protégées
Une cotisation unique : 1,27 euro par chef de famille
Une couverture nationale (France métropolitaine et DOM-TOM).

A propos du Comité Opéra
Créé fin 2009, sous l'impulsion de la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM), le Comité Opéra est un cercle de réflexion et d'action, dont la mission est de faire émerger des idées nouvelles et des modes d'action innovants. Il réunit deux fois par an des acteurs de la mutualité, de la santé et de l'assurance.
Le cercle souhaite faire entendre sa voix, faire vivre le débat et porter des propositions concrètes sur des thématiques liées à la santé et à la protection sociale obligatoire et complémentaire : l'assurance maladie, le financement du système de santé, la complémentaire santé et la prévoyance, les mutuelles. Il a vocation à être le plus large possible ; toute personne morale ou physique peut adhérer au Comité Opéra. La cotisation annuelle d'une personne physique est de 15 euros, elle s'élève à 1000 euros pour une personne morale.